il n'y aura plus demain que deux partis en France : d'un côté le parti socialiste, parti de la subversion et de l'oppression par la terreur, de l'autre le parti social, le parti de la conservation et de la liberté.

» Nous cherchons les analogies historiques. Jamais chef d'Etat français depuis cent ans, n'a reçu ou pris le pouvoir dans des conditions plus favorables à une action modératrice que celles qui échoient à M. Casimir-Périer.

» Son avènement ressemble pour la France et pour lui à un sourire de la fortune. *Qu'il ne* ne laisse pas les cieux s'obscurcir et se fermer. *Carpe diem*

» DENIS GUIBERT. »

L'*Univers* :

« Au point de vue politique, M. Casimir-Perier ne voudra pas que la persécution s'aggrave, il voudra même qu'elle perde un peu de son acuité; on n'enserrera pas l'Eglise de liens nouveaux, ceux qui existent suffisent déjà très largement. Même, tout en la laissant enchaînée, on lui marquera une peu plus d'égards. Le prêtre, d'ennemi, deviendra seulement *suspect*. Mais, ce sera tout. Les intentions de M. Casimir-Périer ne vont pas au-delà. N'espérons de sa bonne volonté ni réparations sérieuses, ni réformes généreuses.

» PIERRE VEUILLOT. »

La *France* :

« Il fallait, comme porte-drapeau, un homme dont la situation et le passé redonnassent confiance à tous ceux que les théories anarchistes et la propagande par le fait épeurent avec quelque raison. Il fallait en même temps un nom déjà connu et d'une signification claire aux regards des autres nations. Nul mieux que M. Casimir-Périer ne présentait ce double avantage, et c'est pour cela qu'il a été choisi. Il constitue en quelque sorte la synthèse des forces de résistance d'une société qui se croit menacée et qui veut affirmer aux puissances étrangères que les éléments d'ordre l'emportent chez elle sur les éléments de désordre. »

La *Patrie* :

« L'Esprit nouveau, » — c'est l'esprit même de la Révolution. Esprit d'apaisement, de concorde, d'amour, de liberté. C'est l'esprit qui soufila, il y a un siècle et sept ans, sur cette glorieuse assemblée de Vizille que présidait l'ancêtre de M. Casimir-Périer.

» Elle est celle de M. Casimir-Périer et non pas d'hier. La France peut donc être certaine qu'au suprême pouvoir M. Casimir-Périer ne s'en écartera pas et qu'il y conformera sa conduite. »

La *République française* :

« Quant aux radicaux-socialistes qui accueillent si mal le nouvel élu et qui lui déclarent une guerre implacable avant même de l'avoir vu à l'œuvre, ils ont bien tort, car, s'ils voulaient y réfléchir un instant, ils reconnaîtraient que M. Casimir-Périer leur rend un très grand service, celui d'enrayer dans les esprits le mouvement de réaction violente que l'assassinat de M. Carnot a fait naître partout.

» S'il se donnaient la peine de lire les journaux de province qui font connaître le véritable état de l'opinion en France, au lieu de se repaître de quelques feuilles parisiennes qui ne franchissent guère les fortifications, ils comprendraient qu'il y a quelque chose de changé en France depuis trois jours. Les organes républicains les plus autorisés poussent le cri d'alarme et demandent énergiquement qu'on fasse machine en arrière. « Assez! assez! s'écrie l'un d'eux, la carrière est restée libre trop longtemps pour les criminels. Nous demandons le verrou. Si cela s'appelle « réaction, » tant pis! Peu nous importe le mot en présence d'actes qui révoltent les plus insensibles... »

» A côté de ce langage des vrais républicains justement alarmés, il y a celui des adversaires de la République qui se réveillent, trop heureux d'exploiter un si bon terrain, et qui s'en vont répétant : « Nous vous l'avions bien dit que la République finirait dans le sang! Voilà le sang qui commence à couler : quand s'arrêtera-t-il? Est-ce qu'il n'est pas temps que tout cela change? »

» Quant de pareils courants commencent à se dessiner en France, il est prudent d'y faire attention et de ne pas se bercer dans une trompeuse sécurité; car, chez nous, les esprits vont plus vite qu'ailleurs, et les choses aussi. Le meilleur moyen d'enrayer ces mouvements d'opinion, c'est de les désarmer en en prenant la direction et en rassurant tout le monde. Le gouvernement de M. Casimir-Périer est en état de le faire plus qu'aucun autre, parce que personne ne peut douter de sa vigilance et de sa résolution, et c'est pour cela qu'il pourra demander moins de sacrifices à la liberté qu'aucun autre. »

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Paris, 28 juin. — Tout le monde s'occupe de la solution de la crise ministérielle. Malgré la tentative de certains amis de M. Dupuy, qui tentent de le remettre en selle en dépit de son échec — et l'on trouve un écho de cette tentative dans le *Jour* d'aujourd'hui — il paraît à tous impossible et inadmissible que la prochaine combinaison ministérielle puisse avoir M. Dupuy pour pivot.

Tout à peine quelques très rares députés envisagent-ils la perspective de le conserver dans le futur ministère, à l'instruction publique par exemple.

D'autres établissent de savantes déductions pour prouver que M. Dupuy devra perdre la présidence du Conseil, mais conserver l'intérieur, sans paraître d'ailleurs se préoccuper de son acceptation ou de son refus.

A leur sens, M. Casimir-Périer ne saura trouver ailleurs un homme plus énergique pour ce poste.

D'ailleurs ces conversations ne reposent sur aucun fondement sérieux. Il est admis que d'ici à lundi, il ne sera fait aucune démarche officielle en vue de la solution de la crise.

Ce retard est dû à une question de convenance et afin de permettre à M. Dupuy de prononcer le discours qu'il doit prononcer dimanche devant le cercueil de M. Carnot.

Cependant il est avéré que des pourparlers son engagés. M. Burdeau, par exemple, s'est rendu, sur la prière de M. Casimir-Périer, au ministère des affaires étrangères où siège provisoirement le président de la République.

On raconte que M. Burdeau serait président du Conseil.

Mais pendant que les uns le désignent pour les finances avec un sous-secrétaire d'Etat, à cause de l'état précaire de sa santé, d'autres vont jusqu'à dire qu'il serait président du Conseil sans portefeuille.

Quant au cabinet, ceux-ci prétendent qu'il resterait tel que maintenant sauf que M. Barthou pourrait être remplacé aux travaux publics par M. Etienne et que M. Barthou ou tout autre prendrait la place de M. Lourties au commerce: M. Poincaré serait remplacé aux finances soit par M. Boulanger, si M. Burdeau prenait la présidence sans portefeuille, soit par M. Burdeau d'après la première combinaison.

L'incertitude régnerait en ce qui touche l'intérieur, mais dans un groupe de députés, nous avons entendu lancer le nom de M. Sébline, qui présida la réunion des groupes sénatoriaux qui ont soutenu la candidature de M. Casimir-Périer.

Enfin, si la combinaison dont nous allons parler amenait M. Félix Faure à ne pas conserver le portefeuille de la marine, celui-ci serait attribué soit à M. de Kerjégu soit à M. Thomson.

Tout cela, bien entendu, ne repose que sur ces conversations de couloirs.

Il n'est pas douteux cependant que ces conversations ne soient rapportées à M. Casimir-Périer qui s'en sert pour s'orienter. D'après les renseignements les plus sérieux, lundi le président de la République appellerait à l'Elysée le personnage politique chargé de la formation d'un cabinet et mercredi matin le cabinet préparé dans la coulisse serait à l'*Officiel*.

LES

FUNÉRAILLES DE M. CARNOT

Paris, 28 juin. — Les ministres se sont réunis ce matin au ministère des affaires étrangères sous la présidence de M. Casimir-Perier, président de la République.

M. Charles Dupuy a soumis à la signature de M. le président de la République un décret aux termes duquel le corps de M. Carnot sera enterré au Panthéon.

Le conseil a décidé de soumettre à la Chambre, qui se réunira demain un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 50,000 francs pour les funérailles nationales de M. Carnot.

La décoration funèbre de l'Elysée

Bien que la chapelle ardente ne soit ouverte aujourd'hui qu'à la famille Carnot et à quelques privilégiés, le vestibule n'en est pas moins très encombré.

La décoration funèbre du palais de l'Elysée est presque terminée. Les salons du rez-de-chaussée, la grande marquise vitrée et les couloirs conduisant aux appartements de M. Carnot sont entièrement bordés de draperies noires et garnis d'une grande profusion de couronnes et de bouquets.

Il ne reste à terminer que la décoration de la cour d'honneur où est élevé un immense catafalque. Les murs sont entièrement recouverts de tentures de deuil; les charpentes des deux estrades où se tiendront les corps constitués sont également tendues de draperies noires frangées d'argent.

Devant la porte d'entrée, sous le catafalque est dressé un superbe dais aux colonnes argentées, surmonté d'un chapiteau également argenté qui le couronne. Le dais est entouré de lampadaires, les faces de droite et de gauche sont ornées de trophées de drapeaux tricolores.

Sous le dais, entre les colonnes, un simili-cercueil auquel sont accrochées des couronnes d'argent et qui disparaît en partie caché par un velum tricolore.

Au milieu de ce catafalque est accroché un cartouche portant les initiales R F, au-dessus des estrades des étoussins énormes à l'initiale C, des trophées de drapeaux encadreut ces écussons.

Les visites

Dans la chapelle ardente où nous avons pu pénétrer, nous trouvons Mme la générale Borius, agenouillée sur un prie-Dieu.

A 10 heures 20, Mme Carnot a fait demander M. Poincaré qui s'est rendu à son appel.

Durant toute la matinée, une foule énorme n'a cessé d'entrer au palais pour s'inscrire ou déposer des cartes. Il convient de rendre hommage à la population qui se montre très respectueuse à l'égard du regretté président.

L'exposition du corps

Ainsi que nous l'avons dit, l'exposition publique du corps commencera vendredi, à neuf heures du matin.

Les visiteurs admis à rendre hommage à l'ancien président, entreront par la porte du jardin, située à l'angle de l'avenue Gabriel et de la rue de l'Elysée. On gagnera la grande galerie vitrée de la façade inférieure pour descendre, après la visite, à la chapelle ardente par un escalier qu'on vient de construire et qui conduit à la porte donnant sur l'avenue Marigny.

Le salon Murat sera disposé pour recevoir les couronnes.

La décoration du Panthéon

Hier soir, les membres de la commission des obsèques ont étudié les moyens de décorer le Panthéon en vue de la cérémonie funèbre de dimanche. Les dernières lignes de ce plan ne seront arrêtées que vendredi matin.

On pouvait craindre que l'immense échafaudage dressé contre la facade pour des réparations urgentes rendît difficile toute décoration. Ne pouvant songer à le démolir, on a résolu de l'utiliser. Une large baie y sera pratiquée pour le passage du cortège et des tentures noires seront drapées du haut en bas de cet échafaudage.

A l'intérieur, on enlèvera tous les échafaudages dont les artistes peintres se servent pour l'exécution des travaux dont ils sont chargés. On fera disparaître également la cloison qui cache l'œuvre inachevée d'Elie Delaunay. Les murs ne seront voilés d'aucune tenture, le lieu empruntant assez de recueillement et d'imposante grandeur à son architecture et à sa décoration.

Au fond de la nef se dressera un catafalque où le cercueil sera déposé pendant la cérémonie.

Devant ce catafalque, on établira une tribune, du haut de laquelle les discours seront prononcés; les assistants se tiendront debout.

Dès que la cérémonie sera terminée, le cercueil sera placé sur un autre catafalque qu'on édifiera au haut des marches du Panthéon, de manière à ce que la foule puisse rendre hommage à M. Carnot, car l'intérieur du monument sera réservé à la famille, à la maison militaire et aux corps constitués.

A huit heures du soir, le cercueil sera descendu dans le caveau du Panthéon.

Le Président de la République et le Gouvernement aux obsèques

De divers côtés s'est posée la question de savoir si le nouveau président de la République assisterait aux obsèques de M. Carnot.

M. Pierre, que nous avons questionné à ce sujet, nous a répondu :

— « Incontestablement M. le président de la République y assistera; du moins, c'est le seul cas où le président puisse faire acte de présence à des funérailles.

» Il n'y a aucun précédent, aucun président n'étant mort en fonctions; mais dans la circonstance, M. Casimir-Périer succède directement au défunt président, c'est donc l'enterrement d'un chef d'Etat.

» Ce sera la première fois qu'on verra un président de la République assister à des obsèques. Il y occupera la première place, naturellement, puisque, même quand il se fait représenter, ses représentants occupent cette première place; mais il ne prendra pas la parole, car il ne peut prononcer aucun discours.

« Vous pouvez tenir pour à peu près certain que le nouveau président assistera aux funérailles de M. Carnot. »

Le protocole est, paraît-il, contraire à sa présence, mais M. Casimir-Périer a manifesté la volonté formelle de passer outre et d'assister à la cérémonie funèbre.

Les ambassadeurs étrangers aux obsèques

M. le comte de Munster, ambassadeur d'Allemagne à Paris, sera chargé de représenter l'empereur Guillaume aux funérailles de M. Carnot.

Le ministre de Portugal à Bruxelles, est nommé ambassadeur spécial pour représenter son gouvernement aux obsèques.

A Notre-Dame

C'est aujourd'hui, à 2 heures, seulement, que les préparatifs en vue de la cérémonie religieuse des funérailles de M. Carnot, ont commencé à Notre-Dame.

La disposition adoptée sera celle des obsèques de M. Thiers.

Tout le premier ordre intérieur de l'église, c'est-à-dire la partie comprise entre le sotel les chapiteaux surmontant les piliers des bas côtés, sera drapé à l'antique de velours noir bordé d'hermine. La partie supérieure sera également décorée d'étoffes noires à chaque tribune.

Entre les piliers se déploieront des bannières de velours noir de 7 mètres de long et décorées au centre de couronnes de lauriers. Ces bannières seront au nombre de 36.

Quant au catafalque, il sera construit au milieu du transept, à la place même où s'élève habituellement un petit autel aménagé en forme de soubassement; il n'aura pas moins de sept mètres cinquante de haut. Sur ces sept mètres cinquante, deux mètres seront réservés à la base, plus large et sur laquelle, entourant le soubassement, de nombreux lampadaires et torchères seront placés.

Aucune cérémonie funèbre de cette classe n'avait eu lieu à Notre-Dame depuis l'enterrement du duc d'Orléans mort des suites d'un accident de voiture, route de la Révolte, le 13 juillet 1842.

L'oraison funèbre de M. Carnot

A la suite d'une démarche faite par plusieurs membres du gouvernement, M. d'Hulst aurait accepté de prononcer, en l'église de Notre-Dame, l'oraison funèbre de M. Carnot.

La cérémonie dans la marine

Le ministre de la marine a télégraphié hier soir aux cinq ports, aux commandants d'escadre, aux chefs de station et aux bâtiments isolés, de prendre les dispositions suivantes le dimanche 1er juillet, à l'occasion des obsèques nationales du président Carnot.

Les bâtiments mettront, dès le lever du soleil, les pavillons en berne et les vergues en pantenne.

Les commandants de rade tireront un coup de canon d'heure en heure, jusqu'à 3 heures de l'après-midi. A 3 heures, ils tireront une salve de 21 coups de canon.

Les bâtiments, après cette salve, reprendront leur tenue régulière.

Les députés

Une souscription, fixée à 5 francs par personne, vient d'être ouverte parmi les députés, sans distinction de parti, pour offrir une couronne qui sera portée par les huissiers de la Chambre aux obsèques de M. Carnot.

— Les maires des 20 arrondissements de Paris, ainsi que leurs adjoints, ont fait également une souscription pour le même objet.

Le deuil de Paris

Aujourd'hui, Paris a continué à parer ses fenêtres de drapeaux garnis de crêpes noirs. Beaucoup sont en berne, et on en voit un assez grand nombre entièrement entourés de voiles de deuil.

A chaque instant, on en place de nouveaux, et il est certain que dimanche, chaque fenêtre aura son drapeau endeuillé.

A l'étranger

On nous avise de Metz, que plusieurs couronnes magnifiques sont envoyées de Strasbourg et de Metz.

Saint-Pétersbourg, 27 juin. — Un service funèbre pour M. Carnot sera célébré samedi à l'église Sainte Catherine.

La colonie française de Moscou envoie une couronne destinée à être déposée sur le cercueil de M. Carnot. Des télégrammes de condoléances ont été adressés à Mme Carnot et au président du Sénat.

Un crédit de 50.000 francs pour les obsèques de M. Carnot

Paris, 28 juin. — La Chambre sera appelée à voter, demain, le projet de loi ouvrant un crédit de 50,000 francs pour la célébration des obsèques nationales faites à M. Carnot.

Une pension à Mme Carnot

Paris, 27 juin. — Le *Figaro* demande que, comme hommage postume, la France vote une pension à Mme Carnot.

Une couronne apportée par M. Paul Deroulède

Paris, 28 juin. — M. Deroulède, vice-président du Conseil général de la Charente, a été délégué pour apporter, à Paris, la couronne offerte par le département, au président Carnot.

A l'Académie française

Paris, 28 juin. — L'Académie française a levé sa séance en signe de deuil.

LES TÉLÉGRAMMES

M. le comte de Mun nous communique la dépêche suivante :

« *Comte de Mun, Chambre des députés, Paris.*

» Gênes, 26 juin. — Soixante sociétés ouvrières catholiques de Ligurie stigmatisent l'infame assassinat du Président de votre nation. Comme catholiques et comme Italiens, nous tenons à vous témoigner nos sentiments de condoléance et de sympathie à vous qui représentez l'Union des œuvres ouvrières catholiques de France. Le crime doit justifier aux yeux de tous les honnêtes gens la lutte que Léon XIII soutient contre les sectes antichrétiennes, lutte dont nous souhaitons le triomphe.

» Pour le Comité central de la Fédération ouvrière catholique de Ligurie,

» *Le Président*, Camillo GALLIANO. »

Les témoignages de sympathie des nations étrangères

Les témoignages de sympathie des nations étrangères continuent à se manifester avec un empressement touchant; partout on s'associe au deuil de la France.

A Ostende, villégiature du roi des Belges, Sa Majesté, aussitôt la triste nouvelle connue, a envoyé un de ses officiers d'ordonnance, le baron de Snoy, présenter ses compliments de condoléance au consul de France.

Le bourgmestre, les échevins, les officiers supérieurs, le corps consulaire d'Ostende, en un mot tout ce que la ville compte de notoriété a défilé au consulat de France, où flotte le drapeau en berne, cravaté de crêpe.

Notre consul, M. Lapdeville, remercie en termes émus tous les visiteurs qui s'associent si spontanément au deuil de la nation amie.

Voici le texte du télégramme adressé à Mme Carnot par le roi et la reine des Belges :

« Ostende, le 25 juin.

« Madame Carnot, à Lyon.

» Profondément émus et indignés du crime horrible qui plonge la France dans le deuil, nous avons à cœur de vous exprimer combien est vive et sincère notre sympathie et la grande part que nous prenons à l'immense malheur qui vous *frappe*.

» ROI ET REINE DES BELGES. »

Bruxelles, 28 juin. — A l'occasion du décès de M. Carnot, président de la République française, la Cour a pris le deuil pour huit jours, jusqu'au 2 juillet inclusivement.

Les témoignages de sympathie de l'étranger

Berlin, 28 juin. — Au Conseil municipal, le président a prononcé une allocution exprimant la douleur des habitants de Berlin, à l'occasion de la perte irréparable que la nation française a éprouvée.

Le Conseil a écouté debout cette allocution.

Saint-Pétersbourg, 28 juin. — La municipalité a envoyé une couronne d'argent à déposer sur le cercueil de M. Carnot.

Les décorations de M. Carnot

Le président de la République figurait sur le livre d'or de toutes les grandes chancelleries de l'Europe, hormis celle de l'Allemagne. Il était grand-croix des ordres suivants :

Léopold, Belgique. — Eléphant, Danemark. — Sauveur, Grèce. — Saint-Maurice et Lazare, Italie. — Saint-Charles, Monaco. — Prince Daniel Ier, Montenegro. — Lion-Néerlandais, Pays-Bas. — La Tour-et-l'Epée, Portugal. — Saint-André, Russie. — Saint-Marin, République de Saint Marin. — Aigle-Blanc, Serbie. — Saint-Etienne, Autriche.

Parmi les décorations exotiques de M. Carnot, il faut mentionner les suivantes: Grand-croix du Nicham-Iftikar, grand-croix du Dragon de l'Annam. Le shah de Perse lui avait conféré les insignes de première classe du Lion-et-Soleil. L'Etoile du Sud, la plus appréciée des décorations brésiliennes, l'Eléphant Blanc du royaume de Siam, le Buste-du-Libérateur, du Venezuela, etc.

La mère de M. Carnot

Mme Hippolyte Carnot se trouvait en villégiature à Luzarches, au moment de l'assassinat de son fils. Son autre fils, M. Adolphe Carnot, est allé lui annoncer la fatale nouvelle et l'a ramenée à son appartement, rue de la Boétie. Elle s'est rendue hier à l'Elysée.

La chanson de M. Carnot

Pour les joies, comme pour les douleurs, Paris a sa chanson. Hier, dans les carrefours, des chanteurs ambulants chantaient d'une voix grave, sur l'air de *La France guerrière*, un chant intitulé : *Carnot est mort, Carnot vivra*. En voici un couplet :

Jour de douleur!..... Lyon est tout en fête,
La joie éclate au front d'un peuple ardent:
Et les vivats qu'un long écho répète
Forment cortège autour du président.
Pour le gala, l'on se rend au théâtre,
La foule est là, comme un joyeux essaim...
Pendant que toi, destinée, ô marâtre!
Glisse dans l'ombre un poignard assassin!
REFRAIN
Jour de douleur! Reprends le deuil, ô France!
Recueille-toi devant ce coup du sort!
Ton président, l'homme de conscience,
Carnot est mort! (bis)

L'ASSASSIN CASERIO

Paris, 28 juin. — L'assassin du président Carnot, qui est à la prison Saint-Paul, n'en sortira que pour être conduit en justice.

Le procureur de la République et le juge d'instruction ont, en effet, décidé qu'ils iraient eux-mêmes à la prison pour les interrogatoires de Caserio.

Nancy, 28 juin. — Le *Progrès de l'Est* de Nancy publie ce qui suit :

« Nous apprenons que le frère de Caserio Santo, l'assassin de M. Carnot, est ouvrier aux usines de Jamailles, près de Moyeuvre (Lorraine annexée) dependant des forges de MM. de Wendel.

» Il paraîtrait que cet individu, interrogé au chantier comme portant le même nom et étant originaire du même pays que Caserio Santo, n'aurait fait aucune difficulté pour l'avouer.

» Jamailles, où travaille le frère de l'assassin de M. Carnot, se trouve dans le voisinage de Rombas, village natal d'Aubertin, qui tira sur M. Jules Ferry et lui fit une blessure dont les suites devaient hâter sa mort. »

Lyon, 28 juin. — M. Benoist, juge d'instruction, a entendu divers témoins : M. Coste-Labaume, conseiller *municipal*, qui a été *témoin du crime*, le capitaine de cuirassiers commandant l'escorte, le gérant du cercle du commerce, etc. M. Benoist s'est ensuite rendu à Saint-Paul pour interroger Caserio. L'accusé était auparavant conduit en voiture au Palais de justice; mais des ordres du garde des sceaux prescrivent de ne plus faire sortir l'assassin de prison. Celui-ci, qui est très abattu, n'a pas plus que les jours précédents voulu fournir aucun renseignement sur le mobile de son crime. Il assure toujours qu'il n'a pas de complices et qu'il parlera seulement devant le jury.

Un complice de Caserio

Montpellier, 28 juin. — L'anarchiste Laborie qui, au lendemain de l'attentat contre M. Carnot, abandonna subitement sa boutique de la halle et en fut arrêté qu'hier, dans les environs de notre ville, a été de nouveau interrogé par M. le juge d'instruction.

Pressé de questions sur l'Italien qui fut vu avec lui la veille du crime et dont il déclarait ne pas connaître le nom, Laborie aurait, assure-t-on, avoué aujourd'hui que l'Italien en question était bien Caserio Santo, qu'ils avaient dîné ensemble samedi soir et que son hôte lui avait confié le but de son voyage à Lyon.

Laborie est né à Alais, le 3 novembre 1850. Son père, ouvrier cordonnier, habite encore cette ville et est originaire de Grandeles (Cantal). Sa mère, Victoire-Ursule Gardie, originaire de Rousson (Gard), est morte avant-hier 26 juin.

Laborie a quitté ses parents très jeune et depuis n'a plus donné de ses nouvelles.

Montpellier, 28 juin. — Ce matin, la sûreté a arrêté la femme de l'anarchiste Laborie. Le mari et la femme ont été mis au secret. Laborie ayant dit qu'il avait reçu la visite d'un Italien qu'il ne connaît pas, et une voisine affirmant que cet Italien a un signalement ressemblant à celui de Caserio, la justice espère qu'après confrontation la femme de Laborie parlera et expliquera quel est le personnage dont son mari a reçu la visite. Les perquisitions continuent.

Toulouse, 28 juin. — Un client du café Bazoche, allée Lafayette, vient de rappeler à la police que dans les premiers jours de juin, il avait entendu un individu, âgé de 22 à 23 ans, assez grand, maigre, le dos un peu voûté, et se disant garçon boulanger, qui tenait des propos anarchistes; il allait même jusqu'à s'écrier que Carnot aurait bientôt son compte, que son voyage à Lyon serait le dernier, que sûrement il ne reviendrait pas à Paris. Une enquête est ouverte.

Suicide d'un complice de Caserio

Montpellier, 28 juin. — Hier, M. Brousse, juge d'instruction, s'est rendu à Celle pour poursuivre son enquête.

Un témoignage important restait à recueillir: celui d'un nommé Marius Granier, âgé de 35 ans, demeurant rue de la Consigne, 2, qui, dimanche soir à sept heures, aurait dit : A cette heure, M. Carnot doit être mort.

Marius Granier était cité à comparaître aujourd'hui devant le juge qui l'attendit vainement. En effet, à quatre heures, Marius Granier s'est tué d'un coup de couteau en plein cœur.

Mystérieuse disparition d'un anarchiste

L'anarchiste italien Augusto Crotti, demeurant à Montmartre, a disparu depuis mardi soir de son domicile. Il avait désapprouvé le crime de Caserio et avait quitté son domicile en disant qu'il allait faire un tour.

La *Patrie* dit qu'on lui affirme d'une source qu'elle ne peut suspecter que Crotti a été assassiné. Quant à la préfecture de police, elle déclare n'avoir aucune connaissance de cette affaire.

Une arrestation à Flers-de-l'Orne

Alençon, 29 juin. — On vient d'arrêter à Flers un nommé Julien Gérard, qui avait tenu des propos injurieux à l'égard de M. Carnot.

Gérard serait né dans la Loire Inférieure. Il habitait Flers depuis peu de jours. On croit qu'il est anarchiste.

Les juges de l'assassin de M. Carnot

Paris, 28 juin. — M. Leveillé, professeur à la faculté de droit consulté par la *Libre Parole* a émis l'avis que le crime de Caserio n'est pas un crime politique pour lequel la peine capitale est abolie.

C'est un crime de droit commun; il s'ensuit que c'est la cour d'assises et non le Sénat réuni en cour de justice qui doit le juger.

LES TROUBLES DE LYON

Quinze cents arrestations maintenues

Lyon, 28 juin. — Le nombre des individus dont l'arrestation a été maintenue dépasse 1500.

Le parquet est disposé, dit-on, à agir avec la plus grande sévérité et suivant les cas, les inculpés passeront en simple police, en correctionnelle ou en cour d'assises.

On épuisera toutes les inculpations prévues dans le code: outrages aux agents, à l'armée, rebellion, vol, excitation au pillage et à l'incendie, menaces de mort, apologie de faits qualifiés crimes, etc.

L'opinion en Italie

Rome, 28 juin. — La *Tribuna*, qui avait publié des articles exagérés au sujet des manifestations qui se sont produites en France contre les Italiens, est vivement blâmée par les journaux du matin et particulièrement par le *Don Chisciotte*.

Le gouvernement, de son côté, fait tous ses efforts pour démentir de semblables nouvelles.

UN DRAME ÉMOUVANT

Rouen, 28 juin. — Un drame s'est produit ici hier matin, vers sept heures, dans des circonstances particulièrement émouvantes. Une jeune femme de vingt et un ans, Adélaïde Dessin, demeurant, 84, rue de Normandie, se disant garçon boulanger, qui tenait des propos anarchistes; il allait même jusqu'à s'écrier que Carnot aurait bientôt son compte, que son voyage à Lyon serait le dernier, que sûrement il ne reviendrait pas à Paris. Une enquête est ouverte.

Un passant, témoin de ce drame poignant, Eugène Defer, âgé de vingt-huit ans, préposé à la garde du bain, et dont la conduite en cette circonstance est digne de tous les éloges, se jeta tout habillé à l'eau, et fut assez heureux pour ramener vivants sur la berge la mère et l'enfant.

Après les premiers soins qui leur furent donnés et leur transport chez des personnes de leur famille, la malheureuse femme a fait cette déclaration : « J'ai voulu mourir parce que mon mari ne trouve pas de travail et que nous sommes malheureux. A bout de ressources, ne pouvant plus lutter contre la misère, j'ai profité de l'absence de mon mari, qui est allé chercher du travail, pour en finir avec la vie. »

Situation critique de la laine

(QUATRIÈME ARTICLE)

I

Il faut absolument dénoncer le mal et le vaincre.

Quand nous espérons tout de l'Amérique, nous nous faisons une fausse idée de ce pays.

Où ose-t-on plus que là? Quels travaux sont plus nombreux et plus gigantesques que ceux du Nouveau-Monde! Plus les Américains ont compris la supériorité des Européens, plus ils se sont asfreints à des études, à des tâches plus tenaces. Le système de leurs finances gouvernementales est unique au monde. Pour en arriver là, après de grandes épreuves, il a fallu intelligence, volonté et persévérance.

L'éducation américaine tend à créer un état général d'un cachet tout particulier. Un magasin de quincaillerie des Etats-Unis, par exemple, ne ressemble aucunement au magasin français de ce genre. Outils autrement conçus, instruments autrement fabriqués; ils nous étonnent et nous charment. Il en est de tout ainsi.

— Que manque-t-il à ce pays? — Les consuls nous le diront peut-être quelque jour.

Un anglais et un américain causaient, en notre présence, de la France.

— « Les Français n'ont pas, comme nous, disait » l'Américain, le pouvoir créateur (*the engeneering* » *power*, le pouvoir de l'art et de l'ingénieur). Tout » ce qui se fait, en France, doit être officiel. Un jeune » homme capable passe fatalement par l'école du » gouvernement et le gouvernement exerce, en fin » de compte, un droit sur ce jeune homme rendu à » la société. Rien sans diplôme! Toute capacité intellectuelle doit recevoir l'estampille du gouvernement. Naturellement les diplômés barrent la voie » aux autres avec un esprit de corps remarquable. » Qu'on soit de Centrale ou de Polytechnique, cela » suffit pour qu'on se croit du bois dont on fait les » hommes remarquables, aussi méprise-t-on souvent les sources d'information ou d'instruction nées de l'initiative privée. — Il peut y avoir » du bon là, mais les hommes de génie ne s'élèvent » généralement pas tous à la brochette. En France, » il leur faut des chances toutes particulières pour » percer. »

Nous trouvâmes là une grande vérité et nous pensons n'étonner personne en disant que si l'enseignement technique s'établissait partout en France, d'autres fruits sortiraient des branches de l'arbre industriel.

Est technique tout enseignement spécialement créé pour aider au perfectionnement d'une industrie particulière.

Les Allemands ont établi des écoles techniques pour les ouvriers, les contre-maîtres, les directeurs et les ingénieurs. L'intelligence de ces travailleurs de degrés et de qualités variables doit être diversement éclairée. C'est surtout en industrie que l'on peut dire avec le poète :

« Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier. »

Quant au commerce, qu'on nous dise où, chez nous, se donne l'enseignement primaire commercial. Où s'enseignent l'honnêteté et la prudence commerciales? Rien de cela n'existe, aussi les causes accidentelles sont-elles nombreuses. De là, des catastrophes, des ruines, des épreuves dont le retentissement jette partout des inquiétudes capables de paralyser les affaires. On a écrit, ici même, que la crise actuelle n'est que le résult at de l'opinion publique inquiète.

II

Parmi les causes passagères qui tendent à devenir permanentes, comptons encore les progrès faits, dans tous les arts, par les contrées voisines et les pays lointains.

La marine se développe plus en Angleterre que chez nous, aussi les Anglais nous servent d'intermédiaires sur bien des lignes transatlantiques et transcontinentales. Cet état de choses n'est pas fait pour protéger exclusivement nos intérêts. Nous n'avons pas, nous Français, ces attaches lointaines qui nous font labourer l'océan comme un champ à nous. L'Angleterre s'y sent chez elle et s'en déclare la reine.

Que l'on visite ses chantiers maritimes et les nôtres, puis que l'on compare!

Les grands journaux ont versé assez d'encre sur cette question, pour que nous la laissions de côté. Restons dans ce qui touche particulièrement le commerce.

Pour profiter de certaines facilités qui lui assurent des communications régulières, la France permet, à la laine d'Australie touchant Marseille et transportée dans les ports du Nord à destination de l'Angleterre, de payer une redevance moins élevée pour Londres que le prix du fret réclamé pour Roubaix.

L'outillage maritime permet naturellement et forcément à l'Angleterre, d'adopter une politique économique différente de la nôtre; c'est pourquoi le libre échange est considéré, par les Anglais, comme un bien qui s'impose ou comme un mal inévitable. Tous se conforment à cette règle de conduite adoptée. Jamais l'Angleterre n'abandonnera un système auquel elle doit sa grandeur industrielle et commerciale.

En France, nous flottons toujours entre deux extrêmes.

Nous ne ferons, à personne, la peine de rappeler nos luttes intestines à cet égard; on a cru un instant qu'elles aboutiraient à des mesures protectionnistes bien autrement dangereuses.

Il y a là une foule de causes passagères qui devraient devenir permanentes, car un bon parti a prendre s'impose. On semble manquer de lumière sur ce point. Pourquoi? Parce que nous connaissons mal l'étranger.

Nous causions dernièrement, avec le Directeur, d'importantes lignes de tramways, du Congrès de Buda-Pest de 1893.

— Puisque, cette année, la réunion annuelle doit avoir lieu à Cologne, nul doute qu'elle ne se fasse en France, en 1895.

— Nullement, nous répondit-il. La France ne fait pas partie de l'Union.

— Pourquoi?

— Les Français trouvent qu'il y a là trop d'Allemands.

Au point de vue philosophique, nous ne comprenons pas la force d'un raisonnement qui nous prive d'une chose nécessaire.

III

Loin de nous la pensée de toucher à l'arche sainte du patriotisme. On ne nous accusera jamais d'en manquer, mais on nous permettra d'avancer que notre chauvinisme nous prive d'une foule de connaissances indispensables et d'une expérience qui serait grandement utile à la France.

Quand nous nous déclarons aussi carrément contre tout ce qui est allemand, nous nous fermons tout bonnement un pays où nous avons beaucoup à voir et beaucoup à apprendre.

La presse exagère tant, parcequ'elle vit du bruit fait dans le monde, mais nous déclarons avoir été souvent en Allemagne sans passeport et sans dissimuler notre nationalité; partout, nous avons trouvé de la politesse et du bon vouloir. Mais à qui parlons-nous? A des hommes s'occupant d'affaires, dont les relations avec des maisons allemandes sont importantes, productives, agréables.

Sur ce point, il y a quelque chose à faire. Si nous l'avions compris, la France eut marché autrement au point de vue économique. L'Allemagne traversait une période de *création industrielle*; on ne l'a pas assez vu. La France continuait la *période d'exploitation*; on ne l'a pas assez compris. Les tarifs douaniers des deux pays devaient être modifiés dans des sens diffrents; avec de la bonne volonté, nous aurions obtenu quelque chose.

Vivre de représailles est toujours malhabile et dangereux; cela rentre dans les causes passagères néfastes.

Deux soldats russes ayant commis un vol ensemble furent condamnés au knout. La sentence disait que le plus coupable serait battu par l'autre, après quoi il deviendrait le bourreau de son camarade. Ce dernier commença légèrement afin d'être épargné par le pauvre diable à qui la douleur arrachait des cris, mais bientôt il se dit qu'en mettant la victime dans l'impossibilité de lui rendre coup pour coup, il aurait lui-même moins à souffrir. Et il y alla énergiquement.

C'est l'histoire du prêté et du rendu en fait de menaces restrictives. Les deux pays souffrent.

Les affaires, on l'a dit, il y a longtemps, ne sont qu'un échange de bons procédés, comme la politesse n'est que la bonne volonté envers les autres. Enlevez du monde ces deux forces et toutes les relations sont rendues difficiles et pénibles.

IV

Il y a, en France, un double courant d'idées en ce qui concerne l'Allemagne. Politiquement, on l'exècre, on l'accuse, on la blâme; commercialement, on la recherche, on l'attire à soi et l'on cherche à profiter de sa fortune. On va même jusqu'à y commanditer des établissements en les alimentant largement.

Soyons logiques! Soyons sincères et dignes surtout! En tout cas, voyons ce qui est.

Si notre cœur saigne d'une plaie toujours vive et inguérissable, qui s'appelle l'Alsace-Lorraine, pourquoi ne pas nous frapper la poitrine? N'avons-nous pas sottement, aveuglément attiré l'ennemi chez nous? Qu'étaient donc ces affreux bulletins révélateurs du commencement de la guerre, republiés récemment par tant de journaux? Quelle pénurie de vivres! Quel manque de munitions! Quelle pauvreté de cartes géographiques! Quelle faiblesse militaire! Quelle indiscipline des soldats! Quelle noblesse de la part des officiers! Quel crime impérial surtout!

Nous voyons tout cela et tous nos raisonnements tournent autour d'une opinion et d'un sentiment que l'on pourrait fendre en une ligne : « Si les allemands avaient été bien gentils, ils se seraient fait battre par nous ». Nous continuons à leur un vouloir sans nous avouer qu'une autre politique ferme, voulue, française, eut probablement amené d'autres résultats.

Quoiqu'il en soit, est-ce une raison capable de nous empêcher de donner à nos intérêts un cours plus en rapport avec des nécessités variables, mais industrielles et commerciales? On peut être bon patriote, ne rien oublier de ses douleurs, mais aussi